

DANEMARK

- On signale différents remous à la suite de l'achat du domaine de Vrinnars, par l'I.N.F., en vue d'y installer un centre gymnique international. Un instituteur, qui avait injurié le Président Erik Holm et ses publications, a fait l'objet d'une plainte de celui-ci. L'instituteur a abandonné ses accusations en conciliation mais a dû payer les dépens.

L'affaire rebondit puisque le Conseil communal de Rolso-Knebel, par 4 voix contre 3, a décidé de porté plainte à la police contre l'organisation nudiste de Vrinnars, les dirigeants n'ayant pas obtempéré à l'interdiction communale. Notons que la police aurait antérieurement donné son accord sur l'ouverture de ce centre.

L'affaire va être portée devant le Ministère de la Justice.